



Organisation des Compétitions du Dimanche

SAISON 2018/2019

PROCÈS-VERBAL N°3

Réunion du Mardi 14 Aout 2018

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

DEROGATIONS – SAISON 2018/2019

de l'article 10.3 du R.S.G. de la LPIFF,

TOUS les matches de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler **le même jour et à l'heure officielle**, à l'exception du **CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS** où cette réglementation concerne **les DEUX (2) dernières journées**.

En conséquence, **toutes les dérogations horaires** accordées en début de saison, **ne seront pas valables** pour tous les matches de la dernière journée, pour toutes les catégories et les 2 dernières journées pour **le Championnat Régional Seniors**.

La Section demande aux clubs de prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour s'assurer de la disponibilité de leurs installations aux dates concernées.

2018/2019 - DEROGATIONS CHAMPIONNATS ET COUPES

500004 : VITRY C.A.

Seniors R2/A – matches à 15h30 toute la saison.

U19 R3/A – matches à 13h30 toute la saison.

500009 : GARENNE COLOMBES FOOTBALL

U19 R3/D – matches à 12h30 toute la saison au stade Marcel Payen – 132, avenue François Arago à NANTERRE.

U17 R3/B – matches à 12h30 toute la saison au stade Marcel Payen – 132, avenue François Arago à NANTERRE.

500831 : MEAUX C.S.

U19 R3/D : matches à 12h30 toute la saison.

500832 : SENART MOISSY

U19 R3/B - matches à 12h30 toute la saison.

511264 : SUISSE DE PARIS U.S.

CDM R1 – matches à 9h00 toute la saison au stade Georges Millandy – 3 bis, rue G. Millandy à MEUDON.

523259 : JEANNE D'ARC DRANCY

Seniors R2/B - matches à 16h00 toute la saison au stade Paul André – 26, avenue Marceau à DRANCY.

U19 R1 - matches à 12h30 toute la saison au stade Paul André – 26, avenue Marceau à DRANCY.

U19 R3/D - matches à 15h00 toute la saison au stade Maurice Baquet – Rue d'Alsace Lorraine à DRANCY.

U17 R2/A - matches à 12h00 toute la saison au stade Maurice Baquet – Rue d'Alsace Lorraine à DRANCY.

U16 Poule B - matches à 12h00 toute la saison au stade Maurice Baquet – Rue d'Alsace Lorraine à DRANCY.

U14 Poule B - matches à 17h00 toute la saison au stade Paul André – 26, avenue Marceau à DRANCY.

524861 : FLEURY 91 F.C.

U19 R3/A – matches à 12h00 toute la saison.

U17 R1 – matches à 12h00 toute la saison.

U16 Poule B – matches à 16h00 toute la saison.

U15 R2/A - matches à 14h00 toute la saison.

525582 : LE MEE SPORTS

U19 R3/D A – matches à 12h30 toute la saison.

U17 R3/D – matches à 12h00 toute la saison.

551942 : OZOIR LA FERRIERE F.C.

Seniors R2/B : demande de dérogation pour jouer le SAMEDI avec un coup d'envoi des matchs à 18h00.

La Section ne peut pas répondre favorablement à la demande (le championnat R2 se déroulant le dimanche à 15h00).

Les rencontres pourront débuter le Samedi à 18h00 **uniquement avec l'accord de l'adversaire.**

La Section invite le club à faire ses demandes de modifications dans Footclubs.

563601 : UJA MACCABI PARIS

Seniors R2/B - matches à 15h30 toute la saison au stade A. Mimoun – 15, rue de la Nouvelle Calédonie à PARIS 12^{ème}

U19 R2/B - matches à 13h30 toute la saison au stade A. Mimoun – 15, rue de la Nouvelle Calédonie à PARIS 12^{ème}

SENIORS – CHAMPIONNAT

CHAMPIONNAT REGIONAL 1

JOURS ET HORAIRES DE COMPETITIONS

Courriel de NOISY LE GRAND F.C. (R1/B)

La Section,

après avoir pris connaissance de la demande du club d'un changement de jour et d'horaire pour jouer ses rencontres à domicile,

. fixe les rencontres de cette équipe le SAMEDI à 15h00.

De plus, la Section rappelle que, conformément à l'article 10.4 du R.S.G. de la L.P.I.F.F., les deux dernières journées du championnat Seniors doivent se jouer le même jour à la même heure.

Ainsi, la dérogation d'horaire accordée supra ne sera pas valable pour les matches des 2 dernières journées de championnat qui se joueront le samedi à 18h00 pour tous les clubs.

La Section demande aux clubs de prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour s'assurer de la disponibilité de leurs installations aux dates concernées.

20507321 : RUNGIS U.S. / NOISY LE GRAND F.C. du 02/09/2018 (R1/B)

Courriel de l'US RUNGIS et attestation de la Mairie de MASSY.

Cette rencontre aura lieu le **SAMEDI 1^{er} SEPTEMBRE 2018 à 18h00**, au Stade Paul NICOLAS à MASSY.

Accord de la Section.

U19 – CHAMPIONNAT

20503935 : ALFORTVILLE U.S. / JOINVILLE R.C. du 16/09/2018 (R3/C)

Décision de la Commission Régionale de Discipline du 16 mai 2018.

La Section rappelle au club d'ALFORTVILLE US qu'il doit fournir au Département des Activités Sportives de la LPIFF, un terrain neutre en dehors de la ville d'ALFORTVILLE accompagné de l'attestation du propriétaire des installations pour cette rencontre. Terrain et attestation du propriétaire à fournir pour le **VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2018 avant 12h00.**

U17 – CHAMPIONNAT

20506270 : TREMBLAY F.C. / GARGES LES GONESSE F.C.M. du 16/09/2018 (R2/B)

Décision de la Commission Régionale de Discipline du 20 juin 2018.

La Section rappelle au club du TREMBLAY F.C. qu'il doit fournir au Département des Activités Sportives de la LPIFF, un terrain neutre à une distance de plus de 30 kms de la ville de Tremblay, accompagné de l'attestation du propriétaire des installations pour cette rencontre. Terrain et attestation du propriétaire à fournir pour le **VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2018 avant 12h00.**

Autres rencontres concernées :

20506277 : TREMBLAY F.C. / NANTERRE E.S. du 23/09/2018 (R2/B)

20506287 : TREMBLAY F.C. / RACING COLOMBES 92 (2) du 21/10/2018 (R2/B)

20506297 : TREMBLAY F.C. / AULNAY C.S.L. du 18/11/2018 (R2/B)

20506302 : TREMBLAY F.C. / ENTENTE SANNOIS SG (2) du 25/11/2018 (R2/B)

Si des matches de Coupe Régionale viennent s'intercaler dans le calendrier de ces 4 matches, ceux-ci seront à prendre en compte dans la sanction.

ANCIENS – CHAMPIONNAT

20442994 : VILLENEUVE LA GARENNE AM. / BAGNOLET F.C. du 09/09/2018 (R2/A)

20443007 : VILLENEUVE LA GARENNE AM. / LOUVECIENNES A.S. du 23/09/2018 (R2/A)

20443017 : VILLENEUVE LA GARENNE AM. / ST LEU F.C. du 21/10/2018 (R2/A)

Attestation de la Mairie de VILLENEUVE LA GARENNE informant de travaux sur le terrain engazonné du Complexe Sportif Philippe CATTIAU et de son indisponibilité du 05 juillet au 04 novembre 2018.

La Section demande au club de VILLENEUVE LA GARENNE AM. de lui indiquer au plus tôt le terrain de repli, pour jouer ces rencontres.